

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-LAURENT - 71300

Envoyé en préfecture le 19/01/2026
Reçu en préfecture le 19/01/2026
Publié le
ID : 074-217402445-20260117-2026_01_01-DE

Séance du 17/01/2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14
Présents : 07
Votants : 09

L'an deux mille vingt-six

le : samedi dix-sept janvier à dix heures trente minutes

le Conseil Municipal de la commune de Saint-Laurent dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur AVOUAC Boris, Maire.

Sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire : le 12/01/2026

PRESENTS : AVOUAC Boris, PENHOUËT Anthony, LENEVEU Nicolas, POLLET Elodie, HUBRECHT Laetitia, SAUTOUR Laure, GRAF Thomas.

ABSENTS : PERNET-MUGNIER Jean-Christophe, PUIS Xavier, MARECHAL Aurélie, NOUASSRIA Eva, MIEUSSET Sonia, VEDRINE Marie, RIN Kévin.

PROCURATION : PUIS Xavier à AVOUAC Boris, VEDRINE Marie à PENHOUËT Anthony.

Monsieur LENEVEU Nicolas a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n°2026 01 01 Décision modificative n°3 – Budget Principal 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier les articles L1612-11 ;

Vu les instructions budgétaires et comptable M57 prévoyant la possibilité de procéder à des décisions modificatives du budget primitif ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à un ajustement ;

Monsieur le Maire explique qu'une décision modificative doit être prise, et propose les ajustements suivants :

Section de fonctionnement - Dépenses			Budget 2025	DM n°3	Total budget
Chap. 14	7392221	Fonds de Péréquation des ressources	15 000 €	5 292 €	20 292 €
Section de fonctionnement - Recettes			Budget 2025	DM n°3	Total budget
Chap. 074	7488	Autres attributions et participations	187 284.23 €	5 292 €	192 576.23 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accepter les propositions de Monsieur le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre suivent les signatures.

Monsieur Le Maire, Boris AVOUAC.

Le secrétaire, Nicolas LENEVEU

